BANQUE EUROPÉENNE
Crédit Mutuel

BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL
7 A RUE DE MONTGOLFIER 68127 STE CROIX EN PLAINE
☎ 03 89 30 32 50 FAX 03 89 20 81 89 ✉ 00102@becm.fr BIC : CMCIFR2A

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL, 7 A RUE DE MONTGOLFIER 68127 STE CROIX EN PLAINE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

ENERGYS HOLDING, Présidente, elle même représentée par M Yannick MESCHBERGER, DGD, représentant de la société SUPERPHENIX S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 15 RUE DE LA MAISON ROUGE 67600 SELESTAT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
AGORA CALYCE SAS	10 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 décembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14 "Lu et approuvé"